

Réunion d'information

Vendredi 31 janvier à 18H00
au lavoir de Marbotte

Tous les ans en février et mars, les crapauds, grenouilles, tritons et salamandres quittent les forêts où ils ont passé l'hiver.

Ces amphibiens rejoignent les zones humides et les milieux aquatiques (mares, étangs, etc.) qui les ont vu naître pour s'y reproduire.



Mais ils doivent traverser des routes, avec un risque élevé d'écrasement. Pour les accompagner dans cette traversée périlleuse, le Parc met en place un dispositif de protection, nécessitant l'aide précieuse de bénévoles.



*Participez à la protection
des amphibiens*